



## COTISATIONS SECTION pour 2021-2022

### COTISATION SECTION + CLUB

du 1 septembre  
2021 au 31 août  
2022

1er Ayant droit (inscrit sur passeport vacances)	<b>65 €</b>
2ème, Ayant droit (inscrit sur passeport vacances)	<b>50 €</b>
3ème, Ayant droit (inscrit sur passeport vacances)	<b>50 €</b>
Jeune (né de 2004 à 2009 inclus)	<b>40 €</b>
Enfant (né à partir de 2010 inclus)	<b>35 €</b>
1er Extérieur	<b>75 €</b>
2ème Extérieur	<b>60 €</b>

Une personne adhérant à plusieurs Sections sur une même saison ne règle qu'une seule cotisation à l'US Gazélec. **En pratique, il règle sa cotisation complète à chaque section et il sera remboursé des cotisations en sus directement par l'US Gazélec.**



### LICENCE FFG 2022



ADULTE (né avant 1996)	<b>57 €</b>
JEUNE ADULTE (né de 1996 à 2002 inclus)	<b>33 €</b>
JEUNE (né de 2003 à 2008 inclus)	<b>22 €</b>
ENFANT (né à partir de 2009 inclus)	<b>19 €</b>

\* En 2021, pour une nouvelle licence, possibilité de prendre une licence "fin 2021" et "année 2022", renseignements auprès du Bureau

#### IMPORTANT ASSURANCE:

En conformité avec le code du sport (article L.321-1), les licenciés de la Fédération française de golf bénéficient d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance Individuelle Accident